

Séance du Grand Conseil

Mardi 13 mars 2012

de 9 h.30 à 17 h.00

Procès-Verbal

OA = objet adopté sans modification

OA+M = objet adopté avec modification

RET = objet retiré

REF = objet refusé

REF-EM = objet refusé à l'entrée en matière

TRAITE = objet traité

RENV-T = objet renvoyé par manque de temps

RENV-C = objet renvoyé pour complément d'information

RENV-SD = objet renvoyé suite débat

RENV-COM = objet renvoyé en commission

RENV-CE = objet renvoyé au Conseil d'Etat

Groupe thématique de liaison avec les communautés religieuses à 12h15

Décision	N°		Dépt.	Rapporteurs maj. + min.	Date de renvoi
	1.	Communications M. le Président adresse un message de félicitations aux députés élus et réélus, ainsi que des mots de soutien aux députés non réélus. Il rappelle la prochaine séance du groupe thématique économique du Grand Conseil, le 20 mars prochain. Il salue, à 14h00, la classe 9 VSG/2 de l'établissement scolaire de Béthusy, venue assister à la séance du Grand Conseil. M. le Président salue le Président du Conseil communal de Gimel ainsi que le Bureau de cette autorité.			
	2.	Dépôts Interpellation: Olivier Epars. Postulat: Philippe Grobéty.			
TRAITE	3.	(11_HQU_MAR) Heure des questions du mois de mars 2012, à 14h00			
RENV-CE	4.	(11_INT_612) Interpellation Jean-François Cachin et consort - "Zone 30 kilomètres par heure : qui décide quoi?" (Pas de développement)			
RENV-CE	5.	(11_INT_613) Interpellation Véronique Hurni - Fractures déplacées, mottes de beurre, avec arrachements : quelle évolution de cette problématique chez nos enfants? (Pas de développement)			
RENV-CE	6.	(11_INT_614) Interpellation Stéphanie Apothéloz - L'égalité est aussi une affaire de coeur (Pas de développement)			
RENV-CE	7.	(11_INT_615) Interpellation Stéphane Montangero - CGN : la Holding, futur gouffre à millions pour le canton ? (Développement)			
RENV-CE	8.	(11_INT_616) Interpellation Pierre Guignard - Plus de policiers, c'est bien, mais a-t-on suffisamment de places dans nos prisons? (Développement)			

Séance du Grand Conseil

Mardi 13 mars 2012

de 9 h.30 à 17 h.00

Procès-Verbal

OA = objet adopté sans modification

OA+M = objet adopté avec modification

RET = objet retiré

REF = objet refusé

REF-EM = objet refusé à l'entrée en matière

TRAITE = objet traité

RENV-T = objet renvoyé par manque de temps

RENV-C = objet renvoyé pour complément d'information

RENV-SD = objet renvoyé suite débat

RENV-COM = objet renvoyé en commission

RENV-CE = objet renvoyé au Conseil d'Etat

Décision	N°		Dépt.	Rapporteurs maj. + min.	Date de renvoi
RENV-CE	9.	(11_INT_617) Interpellation Michel Miéville - La charge de Conseiller d'Etat permet-elle toute propagande ? (Développement) Le Conseil d'Etat répond séance tenante à l'interpellation. Après discussion, l'interpellateur ne tient pas la réponse pour définitive, n'ayant pas été informé au préalable de cette démarche. L'interpellation est donc renvoyée au Conseil d'Etat pour traitement conforme à la LGC.			
RENV-CE	10.	(11_INT_618) Interpellation Raphaël Mahaim - Le champion du monde des OGM et des scandales sanitaires Monsanto a-t-il aussi bénéficié d'exonérations fiscales ? (Développement)			
RENV-COM	11.	(11_POS_287) Postulat Philippe Randin et consorts - Etre accueillante en milieu familial ne doit pas relever du sacerdoce (Développement et demande de renvoi à commission avec au moins 20 signatures) Cosigné par au moins vingt députés, le postulat est renvoyé directement à l'examen d'une commission chargée de préavis sur sa prise en considération et son renvoi au Conseil d'Etat.			
RENV-COM	12.	(11_POS_289) Postulat Nicolas RoCHAT et consorts - Hausse des primes d'assurance-maladie, une solution cantonale s'impose! (Développement et demande de renvoi à commission avec au moins 20 signatures) Cosigné par au moins vingt députés, le postulat est renvoyé directement à l'examen d'une commission chargée de préavis sur sa prise en considération et son renvoi au Conseil d'Etat.			
RENV-COM	13.	(11_POS_288) Postulat Pascale Manzini et consorts en vue d'aborder de façon exhaustive la problématique des jeunes mères seules avec leur enfant (Développement et demande de prise en considération immédiate) Cosigné par au moins vingt députés, le postulat est renvoyé directement à l'examen d'une commission chargée de préavis sur sa prise en considération et son renvoi au Conseil d'Etat.			

Séance du Grand Conseil

Mardi 13 mars 2012

de 9 h.30 à 17 h.00

Procès-Verbal

OA = objet adopté sans modification

OA+M = objet adopté avec modification

RET = objet retiré

REF = objet refusé

REF-EM = objet refusé à l'entrée en matière

TRAITE = objet traité

RENV-T = objet renvoyé par manque de temps

RENV-C = objet renvoyé pour complément d'information

RENV-SD = objet renvoyé suite débat

RENV-COM = objet renvoyé en commission

RENV-CE = objet renvoyé au Conseil d'Etat

Décision	N°		Dépt.	Rapporteurs maj. + min.	Date de renvoi
OA	14.	<p>(433) Exposé des motifs et projets de décrets accordant au Conseil d'Etat :</p> <ul style="list-style-type: none"> - un crédit-cadre de CHF 2'517'700.- destiné à financer l'assainissement d'anciennes décharges communales, de sites contaminés orphelins, de sites contaminés du canton ou dont la responsabilité lui incombe, et les opérations destinées à prévenir, limiter ou supprimer une pollution ; - un crédit de CHF 1'419'000.- destiné à financer la deuxième phase d'assainissement de la décharge des Saviez sur le territoire de la Commune de Noville (1er débat) <p>(1er débat): l'entrée en matière sur les projets de décrets est acceptée à l'unanimité. Projet de décret accordant au Conseil d'Etat un crédit-cadre de CHF 2'517'700: art. 1 accepté à l'unanimité sans discussion. Art. 2 accepté à l'unanimité sans discussion. Fin du 1er débat.</p> <p>Projet de décret accordant au Conseil d'Etat un crédit-cadre de CHF 1'419'000: art. 1 accepté à l'unanimité sans discussion. Art. 2 accepté à l'unanimité sans discussion. Fin du 1er débat.</p> <p>Une demande de 2ème débat immédiat est présentée et est acceptée par 89 oui et 1 abstention (majorité des deux tiers requise).</p> <p>(2ème débat): Projet de décret accordant au Conseil d'Etat un crédit-cadre de CHF 2'517'700: art. 1 et 2 acceptés à l'unanimité sans discussion. Fin du 2ème débat. En vote final, le projet de décret est adopté par 93 oui, soit à l'unanimité.</p> <p>Projet de décret accordant au Conseil d'Etat un crédit-cadre de CHF 1'419'000: art. 1 et 2 acceptés à l'unanimité sans discussion. Fin du 2ème débat. En vote final à mains levées, le projet de décret est adopté à l'unanimité.</p>	DSE.	Schwab C.	
TRAITE	15.	(11_INT_505) Réponse du Conseil d'Etat à l'interpellation Stéphane Montangero et consorts - Quelle politique le Conseil d'Etat entend-il demander à ses délégué-e-s au sein des entreprises électriques ?	DSE.		
TRAITE	16.	(11_INT_506) Réponse du Conseil d'Etat à l'interpellation Stéphane Montangero et consorts - Financement des partis politiques par les compagnies électriques : les électrons auraient-ils une couleur politique ?	DSE.		

Séance du Grand Conseil

Mardi 13 mars 2012

de 9 h.30 à 17 h.00

Procès-Verbal

OA = objet adopté sans modification

OA+M = objet adopté avec modification

RET = objet retiré

REF = objet refusé

REF-EM = objet refusé à l'entrée en matière

TRAITE = objet traité

RENV-T = objet renvoyé par manque de temps

RENV-C = objet renvoyé pour complément d'information

RENV-SD = objet renvoyé suite débat

RENV-COM = objet renvoyé en commission

RENV-CE = objet renvoyé au Conseil d'Etat

Décision	N°		Dépt.	Rapporteurs maj. + min.	Date de renvoi
TRAITE	17.	(11_INT_544) Réponse du Conseil d'Etat à l'interpellation Véronique Hurni - A chaque jour sa petite dose de Bisphénol A (BPA)	DSE.		

Séance du Grand Conseil

Mardi 13 mars 2012

de 9 h.30 à 17 h.00

Procès-Verbal

OA = objet adopté sans modification

OA+M = objet adopté avec modification

RET = objet retiré

REF = objet refusé

REF-EM = objet refusé à l'entrée en matière

TRAITE = objet traité

RENV-T = objet renvoyé par manque de temps

RENV-C = objet renvoyé pour complément d'information

RENV-SD = objet renvoyé suite débat

RENV-COM = objet renvoyé en commission

RENV-CE = objet renvoyé au Conseil d'Etat

Décision	N°		Dépt.	Rapporteurs maj. + min.	Date de renvoi
RENV-SD	18.	(391) Exposé des motifs et projet de loi forestière(1er débat) (1er débat): l'entrée en matière sur le projet de loi est acceptée à l'unanimité. Art. 1 à 3 acceptés sans discussion. Art. 4: amdt com à l'al. 2 accepté à l'unanimité. Art. 4 amendé accepté. Art. 5 à 10 acceptés. Art. 11: amdt De lcco (oui) est opposé à l'amdt Surer (non); l'amdt Surer est préféré par 53 oui, 55 non et 7 abstentions. L'amdt Surer est accepté par 61 oui, 50 non et 3 abstentions. Art. 11 amendé accepté avec plusieurs avis contraires et abstentions. Art. 12 à 20 acceptés. Art. 21: amdt Pidoux à l'al. 1 est accepté par 58 oui (grâce à la voix du Président), 57 non et 2 abstentions. A l'appel nominal, l'amdt est accepté par 59 oui (grâce à la voix du Président), 58 non et 1 abstention. Amdt Pidoux à l'al. 2bis (nouveau) est accepté par 63 oui, 44 non et 7 abstentions. Art. 21 accepté par 60 oui, 55 non et aucune abstention. Art. 22: amdt com à l'al. 2 est refusé par 60 non, 55 oui et 2 abstentions. A l'appel nominal, le précédent vote est confirmé par 64 non (grâce au vote du Président), 63 oui et aucune abstention. Art. 22 non amendé accepté par 63 oui, 54 non et 3 abstentions. Art. 23 accepté. Art. 24: amdt Courdesse à l'al. 2 accepté par 49 oui, 46 non et 21 abstentions. A l'appel nominal, le précédent vote est confirmé par 50 oui, 42 non et 27 abstentions. Art. 24 amendé accepté à mains levées. Art. 25 et 26 acceptés. Art. 27: amdt com à l'al. 2 accepté par 78 oui, 13 non et 13 abstentions. Amdt com à l'al. 3 accepté par 86 oui, 7 non et 4 abstentions. Art. 27 amendé accepté avec qqs abstentions. Art. 28 et 29 acceptés. Art. 30: amdt Grobéty à l'al. 1 accepté par 61 oui, 41 non et 7 abstentions. Art. 30 amendé accepté à la majorité, moins 2 avis contraires et qqs abstentions. Art. 31: amdt com à l'al. 1 accepté par 63 oui, 43 non et 6 abstentions. Art. 31: amdt Pidoux est refusé par 62 non, 47 oui et 7 abstentions. Amdt Bonny à l'al. 2 est accepté par 60 oui, 58 non et 2 abstentions. A l'appel nominal, le précédent vote est confirmé par 63 oui, 61 non et 1 abstention. Amdt Bally à l'al. 2 est refusé par 67 non, 29 oui et 24 abstentions. Art. 31 amendé accepté par 77 oui, 1 non et 37 abstentions. Art. 32 à 48 acceptés. Art. 49: amdt com à l'al. 1, lit. d accepté à l'unanimité. Art. 49 amendé accepté à l'unanimité. Art. 50 et 51 acceptés. Suite du 1er débat à la prochaine séance.	DSE.	Nicolet J. (Majorité), Pidoux J.Y. (Minorité)	20/03/2012

Séance du Grand Conseil

Mardi 13 mars 2012

de 9 h.30 à 17 h.00

Procès-Verbal

OA = objet adopté sans modification

OA+M = objet adopté avec modification

RET = objet retiré

REF = objet refusé

REF-EM = objet refusé à l'entrée en matière

TRAITE = objet traité

RENV-T = objet renvoyé par manque de temps

RENV-C = objet renvoyé pour complément d'information

RENV-SD = objet renvoyé suite débat

RENV-COM = objet renvoyé en commission

RENV-CE = objet renvoyé au Conseil d'Etat

Décision	N°		Dépt.	Rapporteurs maj. + min.	Date de renvoi
RENV-T	19.	(11_INT_545) Réponse du Conseil d'Etat à l'interpellation François Debluè - Les capacités d'utilisation du bois suisse sont-elles suffisamment exploitées dans notre canton ?	DSE		20/03/2012
RENV-T	20.	(11_INT_556) Réponse du Conseil d'Etat à l'interpellation Béatrice Métraux - Tourisme nucléaire, où se sont donc envolées les 32 tonnes de poussières radioactives ?	DSE.		20/03/2012
RENV-T	21.	(11_INT_565) Réponse du Conseil d'Etat à l'interpellation Grégory Devaud - POCAMA ou pourquoi faire simple quand on peut faire compliqué ?!	DSE.		20/03/2012
RENV-T	22.	(09_INT_267) Réponse du Conseil d'Etat à l'interpellation Cesla Amarelle demandant si l'ECA prend l'eau ou s'il joue avec le feu	DSE.		20/03/2012
RENV-T	23.	(401) Exposé des motifs et projet de décret portant sur le dépôt d'une initiative cantonale auprès de l'Assemblée fédérale l'invitant à modifier l'article 147 de la loi fédérale sur l'agriculture afin d'assurer l'exploitation d'un haras national par la Confédération et Préavis du Conseil d'Etat au Grand Conseil sur l'initiative législative Alette Rey-Marion et consorts demandant au Conseil d'Etat vaudois d'intervenir auprès des autorités fédérales afin de modifier l'article 147 de la loi fédérale sur l'agriculture (LAg) en précisant que la Confédération "exploite" un haras - en lieu et place de "peut exploiter" - pour promouvoir l'élevage et la filière du cheval (10_INI_035)(1er débat)	DEC.	Cornamusaz P.	20/03/2012
RENV-T	24.	(425) Exposé des motifs et projet de décret portant sur le dépôt d'une initiative cantonale auprès de l'Assemblée fédérale l'invitant à demander au Conseil fédéral d'établir un calendrier de substitution progressive de l'essence légère par du bioéthanol jusqu'à concurrence de 20% d'ici 2018, dont 5% de bioéthanol suisse au minimum et Préavis du Conseil d'Etat au Grand Conseil sur l'initiative législative Claude-André Fardel et consorts auprès des Chambres fédérales demandant au Conseil fédéral d'établir un calendrier de substitution de l'essence légère par du bioéthanol par paliers et jusqu'à concurrence de 20% d'ici 2018, dont 5% de bioéthanol suisse au minimum (06_INI_028) (1er débat)	DEC.	Bally A.	20/03/2012
RENV-T	25.	(11_POS_255) Postulat Christa Calpini - Un jeune bien formé mérite d'être aidé pour trouver son premier emploi	DEC, DFJC	Schilt J.J.	20/03/2012

Séance du Grand Conseil

Mardi 13 mars 2012

de 9 h.30 à 17 h.00

Procès-Verbal

OA = objet adopté sans modification

OA+M = objet adopté avec modification

RET = objet retiré

REF = objet refusé

REF-EM = objet refusé à l'entrée en matière

TRAITE = objet traité

RENV-T = objet renvoyé par manque de temps

RENV-C = objet renvoyé pour complément d'information

RENV-SD = objet renvoyé suite débat

RENV-COM = objet renvoyé en commission

RENV-CE = objet renvoyé au Conseil d'Etat

Décision	N°		Dépt.	Rapporteurs maj. + min.	Date de renvoi
RENV-T	26.	(11_INT_546) Réponse du Conseil d'Etat à l'interpellation Jean Christophe Schwaab - Le Conseil d'Etat compte-t-il intensifier sa fermeté face au travail au noir et à la sous-enchère salariale ?	DEC.		20/03/2012
RENV-T	27.	(11_INT_547) Réponse du Conseil d'Etat à l'interpellation Jean-Michel Dolivo - Sous-traitance, sous-sous-traitance, travailleurs détachés: les moyens mis en oeuvre par le Conseil d'Etat sont-ils à la hauteur des très très graves abus constatés ?	DEC.		20/03/2012
RENV-T	28.	(11_INT_542) Réponse du Conseil d'Etat à l'interpellation Gabriel Poncet - Requérants d'asile à Gland, bis repetita !	DEC.		20/03/2012
RENV-T	29.	(09_INT_238) Réponse du Conseil d'Etat à l'interpellation Roger Saugy demandant de ne pas laisser l'EVAM jouer avec des allumettes	DEC		20/03/2012
RENV-T	30.	(11_INT_564) Réponse du Conseil d'Etat à l'interpellation Roger Saugy concernant le centre Evam de Vennes : voudrait-on mettre la poussière sous le tapis... ou les requérants déboutés dans la rue ?	DEC.		20/03/2012
RENV-T	31.	(11_INT_537) Réponse du Conseil d'Etat à l'interpellation Pierre-Alain Favrod - La Commission Foncière Rurale fait-elle son travail en toute connaissance de cause ?	DEC.		20/03/2012
RENV-T	32.	(11_INT_543) Réponse du Conseil d'Etat à l'interpellation Frédéric Borloz - Les objectifs poursuivis dans la redynamisation de Beaulieu sont-ils respectés ?	DEC.		20/03/2012
RENV-T	33.	(11_POS_259) Postulat Stéphane Montangero et consorts - Mise en valeur de l'inventaire du patrimoine culinaire vaudois	DEC	Chollet J.M.	20/03/2012

Le (La) président-e :

Le (La) secrétaire :